

Le Rév. W. H. Lewthwaite, curé de Clifford, près de Tadcaster;

Mme Ward et Mme Crawley avaient fait leur profession de foi, vendredi de la semaine dernière, au collège catholique d'Ossett;

Mme Minster et Mme Rook ont été reçues en particulier, jeudi matin, dans l'église Sainte-Anne, à Leeds;

Mme Combes et Mme Lewthwaite ont fait leur profession de foi en public jeudi soir;

Mme Neville a été reçue seule jeudi ou mercredi.

Indépendamment des membres du clergé et de leurs épouses, on a reçu quatorze personnes, hommes ou femmes, dont quelques-unes appartiennent aux familles les plus respectables de Leeds.

Un seul des membres du clergé de la paroisse Saint-Sauveur est resté à son poste.

Le Rév. Dr Pusey, qui a fait bâti, qui a doté la belle église de Saint-Sauveur et qui présente à ses bénifications, en qualité de patron, est arrivé à Leeds le lendemain de cette démission pour s'occuper de cette affaire.

Tels sont les renseignements que donne le *Times*. Nous ajouterons une nouvelle qu'une lettre particulière de Londres nous apporte aujourd'hui:

Le célèbre M. Manning M. A., ancien *scholar* du collège de Merton, à Oxford, qui a donné récemment sa démission d'archidiacre de Chichester, a abjuré à Londres, avant-hier dimanche, les erreurs de l'Anglicanisme et a été reçus dans l'Église catholique.

Une célébrité du barreau anglais, M. J. R. Hope, docteur en droit canon, ancien *scholar* du collège de Merton, ancien chancelier du diocèse de Salisbury, a fait abjuration et a été reçus dans l'Église en même temps que M. Manning.

Le *Church and State Gazette* dit que le nombre de convertis, jusqu'à aujourd'hui, est comme suit: D'Oxford, 92; de Cambridge, 43; du Collège de la Trinité à Dublin, 5; de Durham, 1. Parmi les convertis de Cambridge, il y en avait dix-neuf dans les ordres sacrés; et parmi ceux d'Oxford, soixante-trois.

A ceci on peut ajouter la conversion d'un des Professeurs de l'Université de Londres.

Un Professeur de l'Université Allemande de Halle vient de renoncer au Protestantisme, pour entrer dans l'Église Catholique. — Il a intention de devenir prêtre. Un Ministre Protestant près de Tréves s'est aussi fait Catholique le 19 février.—La Comtesse Ida Hahn-Hahn est aussi entrée dans le sein de l'Église.

CONVERSIONS A NEW-YORK.—Dix-sept convertis ont été baptisés par le Père Muller C. SS. R., le Samedi-Saint, dans l'église du Très Saint Rédempteur, à New-York. Six autres éthiopiennes se préparent au baptême, mais n'ont pas été juchées encore suffisamment instruits. (N. Y. *Freeman's Journal*.)

Belgique 22 mars 1851.

Une cérémonie des plus touchantes a eu lieu cette semaine dans l'église des RR. PP. Capucins à Bruges. Le P. Séraphin, supérieur du monastère, en présence de tous ses religieux, a baptisé deux jeunes anglais protestants, frère et sœur. La mère, encore protestante, était présente à cette cette cérémonie. Les enfants ont fait aussi leur première communion et reçus la confirmation dans la chapelle de Mgr. l'Évêque.

Mort de l'Archevêque de Baltimore.

L'Archevêque Eccleston a rendu le dernier soupir le 22 avril au soir, vers six heures, au couvent de Georgetown, où il était très-malade depuis quelques semaines.

L'Archevêque Eccleston était né dans le Maryland, de parents protestants, en l'année 1801. Il avait été sacré Evêque le 14 septembre 1834 et avait par conséquent occupé le siège de Baltimore pendant plus de 15 ans.— Ses restes mortels ont dû être apportés à Baltimore le 23 au matin. (Extrait du *Freeman's Journal*.)

Les nombreux amis de M. T. Durocher, curé de Belœil, apprendront sans doute avec plaisir qu'une lettre particulière de Paris, en date du 10 avril, informe que ce Monsieur était de retour dans cette ville, arrivant d'Italie. Le climat de Rome et de Naples paraissent avoir exercé une heureuse influence sur sa santé. Il espérait s'embarquer prochainement pour le Canada.

Miss Talbot.

Nous avons quelques détails à ajouter à la narration que nous publions vendredi touchant cette jeune personne dont le nom semble en quelque sorte se rattacher aux mesures de coercition religieuse dont s'occupe le parlement anglais.

Le lecteur a appris par l'extrait publié dans notre dernière feuille que M. Berkeley, beau-père de Miss Talbot, s'était adressé sans succès au Lord Chancelier. Cette démarche de M. Berkeley tendait principalement à faire extraire du couvent la jeune pupille. Il y était énoncé que lord et lady Shrewsbury, oncle et tante de Miss Talbot, ayant voulu la marier contre son gré, l'avaient mise dans un couvent pour la punir de son refus. Le lord chancelier déclara que ce fait n'était prouvé d'aucune manière, et qu'il savait par lui-même que cela était faux. Il ajouta que la femme de Lord Shrewsbury était un meilleur juge qu'il ne pouvait espérer. L'ère de ce qu'exigeait l'éducation d'une jeune demoiselle. Quant aux autres avancées de M. Berkeley sur le compte d'autres personnes, ils n'étaient pas mieux fondées. La manière dont la demande

du beau père de Miss Talbot a été accueillie ou plutôt repoussée par le lord chancelier prouve le peu de considération qui s'attache à cette individualité.

On lira sans doute avec intérêt la lettre de Miss Talbot au lord chancelier, qui éclaire davantage l'affaire et prouve que Miss Talbot n'a nullement été contrainte à se faire postulante.

"Mardi, 18 Fév. Taunton.

"Milord,—Vous allez naturellement prendre communication de ce que j'ai écrit en réponse aux faux avancés de M. Craven Berkeley, et je suis certaine qu'en une telle affaire vous penserez qu'il n'est que juste de me parler de moi-même ce qui est la pure vérité, ainsi que je l'ai fait. Il est à peine crovable qu'un gentilhomme puisse agir comme l'a fait M. Craven Berkeley; car il est venu lui-même au couvent le 14 février. Il me fit alors une nombreuse série de questions, comme s'il eut eu quelque hant à entendre, mais il voulait obtenir des renseignements anticipés; et, en se retirant, il dit qu'il reviendrait et amènerait ma petite sœur utérine. On ne s'y oppose pas, car comment pourrions-nous savoir la manière dont M. Craven Berkeley voulait agir? Mais, après le langage qu'il avait tenu au sujet du couvent de Taunton, où j'ai passé les plus beaux jours de ma vie, et où j'ai éprouvé pendant neuf ans la bonté la plus constante—comment pouvais-je lire sa requête sans me sentir justement indignée d'une pareille conduite? Et c'est maintenant, milord, mon cœur libre et résolu de ne jamais revoir M. Craven Berkeley. Si je le rencontrais quelque part, il me m'adresserait pas le premier la parole, et, très certainement, ni moi non plus. Il s'est avili pour toujours à mes yeux, et, je le crois aussi, aux yeux de toute personne juste et sensée. Croyez-moi milord, je suis dans cette maison la seule qui ait témoigné quelque sentiment d'indignation; car toutes, sous ce toit, sont trop bonnes pour laisser prévaloir aucun autre sentiment que celui que chacune doit naturellement ressentir:—la pitié que l'on doit à un homme aussi faible, aussi peu honnable. Votre seigneurie est à ménie de faire voir cette lettre à qui elle le voudra. Je ne trouve pas que j'aie dit plus que je ne devais. Je suis avoir parlé directement de la conduite de M. C. Berkeley, mais je n'ai pas excédé les bornes de la justice et de la vérité, je dois ajouter que chaque mot de cette lettre est de moi. Au moment où j'écris, je suis seule; et ainsi personne ne peut prétendre que j'aie été inspirée par quelque autre: chaque mot est le résultat de mes propres pensées et de ma réflexion.

"M. Norris, que j'ai vu lundi, m'a appris que votre seigneurie désirait que je retournasse à la ville et que je connusse un peu plus de la société. Il m'en coûtera assurément beaucoup de laisser Taunton, où sont tous mes plus chers et vrais amis; mais votre seigneurie agit pour le mieux, et ainsi je ne voudrais pour aucune raison résister à vos volontés. Après Pâques je serai prête à me rendre et à revoir encore une fois un monde dont je ne saurais jamais apprécier les charmes.

"En remerciant votre seigneurie de l'intérêt bienveillant qu'elle a pris à mon bonheur, je demeure avec respect votre etc.,

"AUGUSTA TALBOT."

"Au Lord Chancelier."

POLICE.—Hier, Bartholomew Lee et Henry Daley furent cités devant le magistrat de police pour infraction de l'ordre et aussi pour assaut sur la personne de Chef de l'Police dans l'exécution de son devoir. M. McGrath déposa que, dimanche soir, les prisonniers, avec d'autres individus, furent tapage dans la rue Wellington, lorsque deux agents de police voulaient les ramener à l'ordre. Ils opposèrent de la résistance, se portèrent même à des voies de fait contre M. McGrath lorsqu'il venait en aide à ses subalternes, et le battirent grièvement. Ils parvinrent néanmoins à se soustraire par la fuite à une arrestation. Ayant été capturés hier matin, ils furent condamnés à 10 piastras d'amende chacun, pour assaut. Ils ont comparu aujourd'hui pour répondre à l'accusation d'avoir résisté de force à l'autorité. Il y a raison de croire, dit le *Herold* de ce matin, que ces hommes sont partie d'une bande qui a suscité beaucoup de troubles dans Grinstead. Dimanche, le 20, il y eut un rassemblement et un combat au coin des rues Wellington et Prince, et le soir du lundi suivant, un troupe d'individus, au nombre d'à peu près trente, paralysèrent à l'instar d'une troupe réglée, et rendant inutiles toutes les tentatives de la police pour rétablir l'ordre.

La communication suivante que nous fait tenir un correspondant *laique*, répond à un article récent de l'un des collaborateurs du *Moniteur Canadien* touchant les causes de l'appauvrissement dans le Bas-Canada.

Un membre de notre barreau qui n'a pas laissé que d'acquérir ici de son temps quelque célébrité comme juriste, débattant le compte-rendu par un père, tuteur à l'un de ses fils, de la succession de sa mère, réclamait la valeur d'un minot de patates et ce qu'il avait dû produire pendant plusieurs années successives. C'était comme le grain de bled multiplié par le nombre de cases d'un jeu d'échecs. Ce simple item suffisait pour absorber de beaucoup toutes les propriétés du père, mobilières comme immobilières. Les calculs du procureur étaient d'une exactitude mathématique. Les juges pourtant refusèrent de prononcer sentence en faveur du fils qui ne put réussir à mettre son père sur le pavé.

Les calculs de l'auteur d'une production de journal qui croit voir une des causes de la ruine du pays, dans l'obligation pour les catholiques de s'abstenir de travail une demi-douzaine

de jours de fêtes par an, dans la perte du temps qu'occasionnent des novaines et des retraites, la paixement pour basses et grandes messes, services funèbres, anniversaires, dispenses et célébrations de mariages, auxquels il ajoute quatre et cetera, ne ressemblent pas mal aux calculs de ce procureur. Plusieurs observations du même écrivain sont de la même trempe et ne paraissent pas dignes d'être commentées d'une manière sérieuse.

"Il est juste au moins de faire observer que dans les premières années de ce siècle on faisait retentir la province de briollettes de la même espèce que celles qu'on vient de signaler. C'était les déclamations d'hommes venus d'ailleurs; elles respiraient contre les Canadiens les sentiments d'un fanatisme aveugle, à la fois religieux, politique et national. Un de nos compatriotes fit remarquer dans le temps que les doctrines de ces nouveaux venus se trouvaient parfaitement d'accord avec le système qu'avait suivi l'empereur Joseph II dans les provinces de la Belgique. Ses nombreuses ordonnances avaient pour objet les mêmes matières. Il s'était, comme ces nouveaux venus le prétendaient, comme on prétendrait le faire même encore aujourd'hui, intérêt de l'éducation pour la modeler sur ses nouvelles idées, de séminaires et d'universités Catholiques pour en diriger l'enseignement, fit maintes ordonnances, édits sur édits sur les prêtres et les moines et sur des matières semblables. Il ne fit pas que se rendre odieux, mais ridicule au point de se mériter ce sarcasme, qui rappelait son frère le *satiriste*.

"L'auteur de ces remarques ajoutait que Frédéric, quoiqu'à la tête du gouvernement d'une nation protestante, bien loin de harceler les catholiques qui formaient la masse de la population dans les provinces qu'il avait conquises, les protégea comme ses sujets protestants dans ses domaines héréditaires. A propos de la manie de l'empereur Joseph et de ses sécularisations de corps religieux, qu'il dépouillait, Frédéric disait: 'je respecte les droits des possessions sur lesquelles la société est fondée.'

"L'auteur des remarques en question faisait l'observation qu'on peut faire avec plus de vérité même dans ce moment, que notre conduite était semblable à celle des Grecs du moyen âge qui s'occupaient de disputes théologiques et grammaticales, pendant que l'empereur était aux portes de Constantinople et en abattait les murailles."

On lit dans la *Minerve*:

"INCENDIE ET PERTE DE VIE.—Un incendie a eu lieu à Clarendonville, comté de Chambly, le 20 du mois courant, accompagné d'un accident déplorable. On s'aperçut pendant le service divin, que la maison de M. Harrington était en feu. L'alarme se répandit aussitôt, et les personnes de l'église et des environs se rendirent sur le lieu. Il était absolument impossible de sauver l'église, on se borna à tâcher de préserver les effets mobiliers. Plusieurs personnes passèrent même à travers les flammes pour sauver les meubles et les sorties de l'édifice embrasé. Un jeune homme du nom de Hunter se trouvait aussi dans l'intérieur lorsqu'il s'aperçut que le toit menaçait de s'écrouler. On lui cria de sortir, mais il n'était plus temps; le faîte de la maison s'abattit sur l'infortuné jeune homme et l'ensevelit dans les flammes. Il fut brûlé vif. Il était impossible de lui porter secours. On ne put retrouver que quelques os de son corps, qui furent rendus à ses malheureux parents. Ce jeune homme était âgé de 21 ans."

"ENFANT BRÛLÉ VIF.—Aux dernières assises de Suffolk (Angleterre) une fille nommée Maria Clark fut mise en jugement sur accusation du meurtre de son enfant âgé de six semaines, qu'elle était inculpée d'avoir fait brûler. La preuve du crime était des plus convaincantes, le jury, après une courte délibération, la déclara coupable, et elle fut condamnée à la peine de mort.

ARBRES FRUITIERS.—Les personnes qui se proposent de planter des arbres fruitiers ou qui ont besoin d'en renouveler leur plantation, trouveront dans notre feuille de ce jour une annexe se référant à une nomenclature variée d'espèces et de familles d'arbres et d'arbustes bien conditionnés pour la vente qui doit être faite jeudi prochain, 1er Mai, par M. Leeming. Cette collection de choix comprend 50 variétés de Poiriers, en lots assortis, et distinguées par leurs noms qualitatifs, ainsi qu'un grand nombre d'espèces de pomiers, pruniers, cerisiers, etc., dont le catalogue est fort étendu, chaque d'elles étant particulièrement garantie sous le rapport de la qualité.

États-Unis.

LÉGISLATURE DE NEW-YORK.

Une des plus singulières nouvelles nous arrive par les journaux des États-Unis. Il paraît que 12 sénateurs ont donné leur démission, et qu'en outre un sénateur se serait absenté de son siège afin d'empêcher la formation d'un quorum, et d'anticiper par la même une mesure tendant à apprécier une somme d'argent à des travaux de canalisation. Cet incident extraordinaire a fait sensation et a causé un mécontentement réel; quelques voix ont même dénoncé cette démarche des sénateurs comme révolutionnaire. Ceux qui ont ainsi opéré leur retraite sont des démodés. Nombre de projets de loi très importants subiront le sort de celui que nous avons indiqué plus haut, presque tous ayant une portée d'un haut intérêt public.

T'indignation des citoyens de Buffalo à propos de ce qui précède les a induits à convoquer

une assemblée publique dans le but d'en donner des témoignages; on fait de même à Albany. Le *Commercial Advertiser* de New-York publie un document appuyé de nombreuses signatures, ayant pour titre: "Adressé au peuple de l'Etat de New-York," et contenant une censure amère du procédé des treize sénateurs. Cette pièce est remarquablement écrite et porte le véritable cachet américain.

Elle ressemble par quelques côtés aux messages présidentiels où l'on remonte ordinairement aux principes fondamentaux du gouvernement pour en raisonner l'application en détail. Les 13 sénateurs y sont comparés à Cromwell lorsqu'il employait son mode facile d'en finir à bon marché avec les Parlements; et l'influence qu'ils se sont acquise sur les autres sénateurs, à celle des clubs jacobins de la première révolution française.

Quant à la constitutionnalité du bill touchant une appropriation de deniers pour les églises, les hommes de loi des États-Unis sont partagés d'avis; le procureur-général de l'Etat de New-York le considère comme inconciliable avec les principes de la constitution, tandis que le secrétaire d'Etat, M. D. Webster, entretient une opinion différente. Ce qu'il y a de plus clair en tout ceci, c'est que les 13 sénateurs ont exercé un pouvoir qu'ils ne tiennent pas de la constitution.

—A Pittsburgh, le 23 avril, M. W. Duff a été trouvé mort assassiné près de l'écop. Il avait été vu dans une dernière occasion avec son frère James, contre lequel de forts soupçons ont prévalu. James Duff a été en conséquence arrêté pour subir un interrogatoire.

(Du Canadien.)

"HAWKINS PICTURE OF QUEBEC."—Tableau de Québec et de ses environs, avec des souvenirs historiques tirés des sources les plus authentiques, par ALFRED HAWKINS.

Nul homme n'a plus contribué que M. Hawkins ne l'a fait par ses diverses publications, à illustrer Québec, à faire connaître à l'étranger les beautés naturelles des environs de notre ville, et les souvenirs historiques qui s'attachent à chaque site, à chaque monument, à chaque objet qui fixe les regards du voyageur. Et à combien de citoyens même natiifs de cette cité célèbre son *Picture of Quebec*, n'a-t-il pas révélé des scènes et des incidents qu'ils ignoraient, et qui répandent un charme mystérieux et indiscutable sur les lieux qui en sont témoin? La première édition de cet ouvrage eut un grand succès dans la province qu'au dehors. On le trouve désigné comme "excellent", et par un homme aussi éminent que le chancelier Kent, sur un catalogue dressé par lui pour la bibliothèque de l'Association Mercantile de New-York. Mais M. Hawkins a été victime comme le poète et pourrait dire avec lui: *sic vos non vobis...* Un autre lui a enlevé, sinon les honneurs, au moins les profits de la première édition de son ouvrage. Espérons qu'il n'en sera pas de même de la seconde édition, dont on trouvera le prospectus dans nos colonnes d'annonces.

Parmi les nouvelles gravures dont cette édition sera ornée, se trouveront deux jolis dessins dus un crayon de Son Excellence la Comtesse d'ELGIN ET DE KINCARDINE, qui a fait à M. Hawkins l'honneur de les lui envoyer pour son tableau. L'un est une vue de face de la ville et du port, prise de l'autre côté de la Pointe-Lévis en 1848; l'autre, une vue prise du Jardin du Château, du côté du nord, pendant que la noble artiste habitait cette ville en 1838, avec son illustre père, alors gouverneur-général. Cette intéressante contribution rendra la volume doublement agréable aux citoyens de Québec. On sait d'ailleurs que M. Hawkins n'a épargné jusqu'ici ni peines ni dépenses pour rendre ses différentes publications dignes du sujet. Nous croyons donc que l'ouvrage qu'il prépare actuellement méritera à tous égards l'encouragement du public, et espérons qu'il aura sa place dans la bibliothèque de tous les citoyens. Il sera publié par souscription, à deux piastras par exemplaire.

DECES.

Le 23 du courant, après 4 mois de maladie supportée avec une dégénération vraiment chrétienne, dame Catharine Mignot, âgée de 59 ans, épouse de F. Buteau, déc. Ses funérailles ont eu lieu samedi le 26, à 9 heures. A St. Thomas, le 19 du courant, Louis Casault, déc. à l'âge de 68 ans.

BUREAU DE L'EDUCATION, EST, Montréal 22e avril 1851.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général, en